

RENSEIGNEMENTS DE L'ENFANT

Nom :
 Né(e) le :
 Adresse de l'enfant :
 Bât Appt : Code Postal : Ville :
 N° Téléphone (obligatoire) : ☎ Fixe : ① Portable :
 Courriel (obligatoire) :
 Si votre enfant est déjà scolarisé, précisez l'école fréquentée précédemment :
 Classe – Ecole demandée (secteur scolaire) :

RENSEIGNEMENTS DES PARENTS

Représentant 1 :
 Adresse :
 Bât Appt : Code Postal : Ville :
 N° Téléphone (obligatoire) : ☎ Fixe : ① Portable :
 Courriel (obligatoire) :
 Représentant 2 :
 Adresse :
 Bât Appt : Code Postal : Ville :
 N° Téléphone (obligatoire) : ☎ Fixe : ① Portable :
 Courriel (obligatoire) :

COMPOSITION DE LA FAMILLE

☐ Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Concubinage ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Pacsé(e)

Frères et sœurs :

<u>NOM Prénom</u>	<u>Date de Naissance</u>

Je/Nous soussigné(s) (père, mère ou représentant légal) * atteste(ons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements pour l'inscription de ma (notre) fille ou de mon (notre) fils. Je m'engage (nous nous engageons) à souscrire une assurance qui couvre la responsabilité civile de mon (notre) enfant pendant toute la période d'inscription aux activités péri et extra-scolaires chaque année scolaire. (*) Rayer les mentions inutiles.

Date :
 Nom(s) et Prénom(s) :
 Signature(s) :

Décision de la Mairie :

☐ Inscription acceptée : enfant dirigé vers l'école

☐ Inscription refusée : motif

SAINT HIPPOLYTE, le

P/Le Maire

L'Adjointe aux Affaires Scolaires

AUTORISATIONS

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier. J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités pendant le temps scolaire et autorise les responsables de la structure à prendre le cas échéant toutes les mesures nécessaires (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale). Je m'engage à payer les frais médicaux éventuels, non remboursés par la sécurité sociale. La Ville de Saint Hippolyte décline toutes responsabilités en cas d'information erronées ou incomplètes figurant dans ce dossier.

J'autorise le groupe scolaire (écoles, restauration, accueil de loisirs périscolaire) à utiliser l'image de mon enfant en vue de publication ou diffusion dans un but pédagogique.

ASSURANCE ET DOSSIER SANTÉ

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'école. Un mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Assurance : Police d'assurance :

N° de sécurité sociale :

Mutuelle : N° adhérent :

Médecin traitant : Ville :  :

Allergies :

Autres problèmes de santé (asthme, etc....) :

Nécessité du port de lunettes : ☐ en permanence ☐ en classe seulement ☐ jamais

DIVORCE OU SÉPARATION

- Fournir la photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.

- **Si exercice conjoint de l'autorité parentale ou "garde alternée"** : attestation de résidence sur l'honneur. L'un des parents indique **obligatoirement** son domicile pour définir l'école que l'enfant fréquentera, en référence au périmètre scolaire défini. Si vous êtes en attente du jugement, vous produirez dès que possible la décision du Tribunal.

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ÉLÈVE À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

IMPORTANT : La demande d'inscription ne sera retenue UNIQUEMENT SI le dossier est COMPLET.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Justificatif de domicile,
- Livret de famille,
- Photocopie de l'extrait de jugement de divorce,
- Copie du carnet de santé.

A ne pas fournir pour les enfants déjà inscrits sur l'école.

DIVERS

Garderie : matin ☐ soir ☐

Cantine : oui ☐ non ☐

Autorisez-vous l'école à communiquer votre adresse aux associations des parents d'élèves ? oui ☐ non ☐

Les informations de ce document font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Saint Hippolyte pour l'exercice de sa mission de service à la Protection des Données.

Le ou les destinataires des données sont les agents habilités de la mairie de Saint Hippolyte.

Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général Européen 2016/679 relatif à la protection des données personnelles dit « RGPD » applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'effacement de vos données ainsi que d'un droit d'opposition pour motif légitime sur les données qui vous concernent. Vous pouvez à tout moment les exercer en vous adressant :

- par courrier postal à : la Mairie de Saint Hippolyte — Avenue Paul Riquet 66510 SAINT HIPPOLYTE,

- par courriel auprès de : accueildeloisirs@mairie-saint-hippolyte.fr